

LOGEMENT

Au cours de la séance du Conseil Général mardi dernier

Elie Hoarau a défendu la cause des mal-logés

Une solution à promouvoir: l'auto-construction!

Le problème du logement est l'une des plus graves plaies sociales de la Réunion. Environ 41.000 familles vivent encore dans les taudis et la faiblesse de la Ligne Budgétaire Unique (fixant les crédits de l'Etat pour la construction de logements) ne permet pas d'envisager la construction de logements en nombre suffisant, dans les années à venir. Or les données démographiques ouvrent des perspectives plutôt sombres, si l'on approche ce que seront les besoins de la population dans les années prochaines, et les moyens mis à la disposition de la Réunion pour répondre à ces besoins.

Un débat s'est engagé mardi dernier au Conseil Général sur ce grave problème, à partir d'une motion déposée par les élus de droite, et sur laquelle les commissions puis les élus ont été appelés à se prononcer. Si la droite réunionnaise voulait rappeler que cette initiative toute la responsabilité qu'elle porte dans la gravité actuelle de la situation en ce qui concerne les logements (et surtout les logements sociaux) elle ne pouvait mieux trouver...

Mieux vaut tard que jamais, dit-on, et une certaine prise de conscience de la droite réunionnaise, même si elle a ses limites, a néanmoins permis une discussion approfondie ce qui concerne le problème de la construction de logements et la satisfaction des familles dans le besoin.

Le débat de mardi a été marqué en premier lieu par une intervention de Paul Bénard (maire de Saint-Paul), qui a affirmé de façon très catégorique: «Il sera impossible, même en 20 ans, de loger tous les Réunionnais dans des LTS neufs».

A l'appui de cette affirmation, le conseiller général ultra apportait le chiffre des coûts de construction, en le rapprochant des faibles revenus des familles logées dans les bidonvilles. Sur la base du coût réel de la construction l'an dernier, les prix des loyers dans les LTS

livrés cette année vont, en moyenne, de 1000 et 1200 francs.

Ces données comparées font en effet reculer, comme une ligne d'horizon, tout espoir d'apporter une solution à court terme à ce grave problème du droit au logement pour tous les Réunionnais.

Mais de là à dire, comme Paul Bénard, que la meilleure est de «dépanner les gens en leur distribuant quelques feuilles de tôle et quelques planches pour améliorer leur taudis», il y a tout de même une marge.

On ne peut pas se donner pour objectif principal d'améliorer simplement les bidonvilles et écarter a priori l'idée qu'il faut reloger le plus vite possible tous les Réunionnais dans des logements neufs, corrects. D'autre part, la proposition de Paul Bénard, si elle présente des aspects séduisants, n'en comporte pas moins de graves inconvénients. Ne risque-t-on pas ainsi de perpétuer certaines formes d'assistance et de pressions sur la population?

Cette possibilité de dépannage peut être envisagée dans certains cas de figure, et à ce titre, être mise en réserve. Mais il faut voir d'emblée qu'il ne s'agit que d'un palliatif, incapable de résoudre le problème des dizaines de milliers de familles réunionnaises mal logées.

A long terme, il est quand même plus juste de se dire qu'on peut et qu'on doit trouver une solution appropriée.

Trouver autre chose

Il n'est pas possible de se contenter de continuer à gérer l'anarchie régnante dans le domaine du logement et de l'occupation des sols.

Il faut trouver autre chose. Il existe d'ailleurs une solution intermédiaire entre la gestion de l'anarchie actuelle et la livraison pure et simple de logements neufs rendus inaccessibles aux plus pauvres par les coûts de construction.

Cette solution intermédiaire est celle de l'auto-construction, c'est-à-dire la construction des logements nécessaires par ceux-là mêmes qui devront en bénéficier.

Cette idée — défendue à plusieurs reprises par Paul Vergès — a été développée par Elie Hoarau, conseiller général communiste, au cours du débat de mardi. Les Réunionnais actuellement entassés dans des

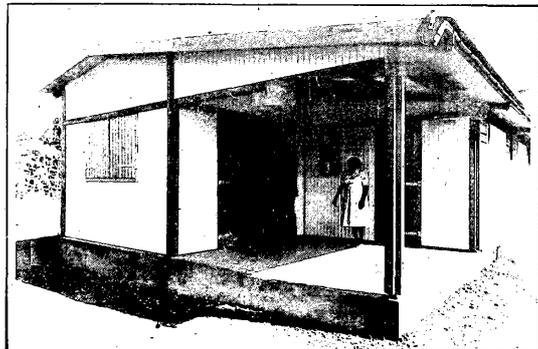
bidonvilles insalubres ont un savoir-faire qui leur rend amplement capables de construire leur propre maison, pourvu qu'on leur donne les matériaux nécessaires et les conseils techniques, le cas échéant, sur un terrain équipé par la collectivité.

Il suffit de consulter les chiffres (voir le tableau) pour constater que l'auto-construction, organisée et impulsée au plus haut niveau, est un des meilleurs moyens pour résoudre le problème de l'habitat social.

Il faut donc combattre l'insuffisance des crédits mais aussi mettre en œuvre l'auto-construction pour faire face au nombre décroissant de LTS disponibles.

Actuellement, au vu de ces mêmes chiffres, il faut bien admettre que la Réunion est à côté de la plaque: 1443 LTS construits en 1978 et seulement 617 en 1983, alors que des dizaines de milliers de familles ont déposé des demandes de logement.

Comme le soulignait Elie Hoarau «l'offre correspond de moins en moins à la demande. Cela provient de ce que le système actuel ne convient pas.



En 1983, seulement 987 logements sociaux ont été financés par la Ligne Budgétaire Unique. Il faut donc sensiblement augmenter les crédits mais aussi utiliser le savoir-faire des Réunionnais et leur force de travail dans l'auto-construction pour construire beaucoup plus de logements.

Toutes les solutions recherchées ont jusqu'ici révélé leur insuffisance.

Elie Hoarau a ensuite proposé de «réunir tout le monde, pour étudier les possibilités» et de «faire participer les bénéficiaires des logements à la construction».

Pour parvenir à mettre sur pied ce projet, les élus communistes ont suggéré qu'une concertation très large ait lieu entre les élus et les services concernés par l'étude de cette question.

Pascale David

1) Évolution des crédits de la Ligne Budgétaire Unique (LBU) de 1978 à 1983

(en millions de Francs)

	ANNÉE					
	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Ensemble des D.O.M.	288,5	274,6	340	420	540	599
- Réunion	116,4	139	240*	188,5	217	232,5
- Pourcentage	40%	51%	78%	45%	40%	39%
Progression d'année en année		+ 19%	+ 73%	-21%	+15,11%	+7,1%
*dont 100 millions au titre du cyclone Hyacinthe						

2) Évolution du nombre de logements financés sur la L.B.U. par année depuis 1978 à la Réunion

CATEGORIE DE LOGEMENT	ANNÉE					
	1978	1979	1980	1981	1982	1983
L.T.S. (1)	1 443	1 035	1 014	742	775	617
L.S.U. (SIDR)	-	399	294	314	190	296
P.L.R. - P.S.R. - P.R.I. (SHLMR)	209	266	411	237	219	74
Total de logements sociaux	1 652	1 700	1 819	1 293	1 184	987
H.L.M.O. (SHLMR)	-	-	-	26	-	-
S.I.D.R. (CFF)	-	40	155	50	223	155
Autres promoteurs publics et privés (2)	55	66	104	159	275	441
Total de logements de "standing moyen"	55	106	259	245	498	596
Primes aux particuliers - (Nombre de décisions)	747	558	790	437	381	332
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	2 454	2 364	2 868	1 975	2 063	1 915

Oté!

Dépi dé zour, i fé Saint-denis in kongré si «l'enfant isolé». Mi koné pa tro kosa i vé dir mé i fé réfléchi si la vi bann marmay i mèn dan nout péi. Moin la romarké souvandéfoi, bann paran, pou in oui, pou in non, in donn kalot zot zenfan.

Lé vré, tazantan zot i mérit. Mé moin mi pans, i fo bann paran i diskit pliss avek zot zenfan, i fé pliss konfians.

Dan nout péi, nana ankor in bonpé marmay, kan zot la fini sort lékol, lé obligé rod zèrb, saroy d'lo, donn in kou d'min zot papa dann bitasion.

La pipar ditan, la poin larzan, zot i gaign pa in ti zoué kan noel il ariv, zot i gaign pa kado. No in bonpé lé mizèr. I fa sanz tousa.

Justin